

Centre Communal d'Action Sociale d'ELNE

Procès-Verbal de la Séance du Conseil d'Administration du 29 mars 2022

En date du vingt et un mars deux mille vingt-deux, une convocation a été adressée individuellement à tous les membres du Conseil d'Administration, par message envoyé sur leur adresse électronique et/ ou courrier porté à leur domicile, en vue de la réunion qui doit avoir lieu le vingt-neuf mars deux mille vingt-deux à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR :

- * Approbation du Conseil d'Administration du 15 mars 2022
- * Informations données au Conseil d'Administration
- * Affaires Administratives et Financières

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-neuf mars à dix-huit heures trente, le CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Madame Christelle JIMENEZ, Vice-Présidente.

Etai^{ent} présents : Mmes Christelle JIMENEZ, Catherine NOGUES, Marie MARTINEZ, Anne-Marie FABRE, Thérèse HUILLET, Slamia M'BARK, Andrée CAMBRES et M. Gérard LAPORTE

Absents ayant donné procuration : M. Nicolas GARCIA à Mme Christelle JIMENEZ, Mme Yannick MONTHEIL à Mme Christelle JIMENEZ, Mme Sylvie BOUISSAC à Mme Thérèse HUILLET, Mme Alicia PARRA à Mme Catherine NOGUES, Mme Hayat OUTAOUKHTALT-YOUSRI à Mme Catherine NOGUES, Mme Evelyne BRINGE à Madame Anne-Marie FABRE

Absents excusés : Mme Jeanne-Marie NOEL, Mrs André TRIVES et Mickael CUF

Secrétaire de séance : Véronique BAYLET-MATHIEU

Les membres présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Madame la Vice-Présidente a déclaré la séance ouverte.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 15 MARS 2022

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

POINT 1

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2021

Madame la Vice-Présidente ayant présenté au Conseil d'Administration le **Compte Administratif 2021**,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE ce Compte Administratif 2021 qui s'élève à :

◆ **Section d'Investissement :**

* Recettes	:	269 232.48 €
* Dépenses	:	35 740.73 €
soit un excédent de	:	233 491,75 €

Centre Communal d'Action Sociale d'ELNE

Procès-Verbal de la Séance du Conseil d'Administration du 29 mars 2022

◆ **Section de Fonctionnement :**

* Recettes	:	396 063.43 €
* Dépenses	:	<u>296 513.73 €</u>
soit un excédent de	:	99 549,70 €

Note de présentation brève et synthétique du Compte Administratif (CA) et extrait des documents officiels pour le le CA joint en annexe. Le CA complet est consultable auprès de la Direction du CCAS.

POINT 2

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DRESSE PAR LE COMPTABLE PUBLIC–
EXERCICE 2021**

Après s'être fait présenter le budget primitif et supplémentaire de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes et de mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable Public de la Trésorerie d'Elne accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif du Budget Principal de l'exercice 2021,

Après s'être assuré que le Comptable Public de la Trésorerie d'Elne a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1 - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2 - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3 – Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Conseil d'Administration, entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente, à l'unanimité,

- **DÉCLARE** que le compte de gestion du Budget Principal dressé, pour l'exercice 2021 par le Comptable Public de la Trésorerie d'Elne, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle, ni observation ni réserve de sa part

Le projet de délibération d'approbation du compte de gestion cité ci-dessus est identique dans sa forme. Le Compte de Gestion est consultable auprès de la Direction du CCAS.

Centre Communal d'Action Sociale d'ELNE

Procès-Verbal de la Séance du Conseil d'Administration du 29 mars 2022

POINT 6

APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MOYENS PAR LA COMMUNE AU PROFIT DU CCAS – EXERCICE 2022

CONSIDERANT que les locaux occupés par le CCAS, à l'Espace Gavroche où le Centre Communal d'Action Sociale et le Centre Social exercent leurs activités, sont la propriété de la Commune d'Elne,

CONSIDERANT que dans le cadre de cette mise à disposition de locaux, le Commune d'Elne supporte également les frais de maintenance informatique, de machine à affranchir, de même que des frais de téléphonie, inhérents au fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale et de son Centre Social,

CONSIDERANT la nécessité de définir par convention les conditions dans lesquelles la mise à disposition devra s'opérer,

CONSIDERANT que le projet de convention de mise à disposition annexé à la présente délibération prévoit le remboursement par le CCAS d'Elne à la Commune d'Elne des frais correspondants pour un montant de 4 228 €,

Oùï l'exposé de Madame la Vice-Présidente et après en avoir délibéré,
Le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition de moyens par la Commune d'Elne au profit du CCAS, pour l'année 2022,

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou Madame la Vice-présidente à signer tout acte utile en la matière et notamment la convention de mise à disposition proposée.

- **DIT** que les crédits seront prévus sur le budget de l'exercice en cours.

Projet de convention joint en annexe

DEBATS

Madame la Vice-Présidente précise :

Concernant le BP 2022, une recette supplémentaire sur la section d'investissement d'environ 230 000 € devrait rentrer courant d'année dans le cadre de la vente de l'ensemble des bâtiments du Mas Reig à un bailleur social. La finalité de ce projet, évoqué au précédent Conseil d'Administration, est de créer un « pré-EHPAD ».

QUESTIONS DIVERSES

Madame la Vice-Présidente explique les difficultés rencontrées sur la gestion de la Régie de l'Espace Socio-Culturel liées à l'absence de longue durée du régisseur titulaire et du mandataire suppléant ; régie qui a vocation à encaisser les participations des familles aux activités proposées par l'Espace-Socio-Culturel.

Des dispositions temporaires sont en cours de traitement aux fins d'assurer la continuité du service, l'encaisse et la bonne gestion de la régie. Pour y satisfaire, un agent d'accueil de l'Espace Socio Culturel va être nommé « mandataire suppléant », et un des animateurs « mandataire », sous couvert de l'avis conforme des régisseurs titulaire et suppléant et du percepteur.

Madame la Vice-Présidente fait lecture à Assemblée de l'alerte préfectorale qui vient d'être communiquée portant sur un épisode de pollution de l'air causée par une remontée de masses d'air sahariennes chargées en sable ; alerte soulignant la dangerosité de ce phénomène auprès des personnes vulnérables, populations sensibles et la population en générale. Des affichages sont prévus sur tous les sites de la Ville. Elle invite l'assemblée à relayer les préconisations édictées autant que de possible.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance au cours de laquelle ont été adoptées 6 délibérations a été levée à 19h30.